

La CM8 ne se déroulera pas « comme si de rien n'était »

Dans un rapport qu'il a fait parvenir aux membres le 18 novembre, le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, déclare avec insistance qu'on ne pourra pas dire au sujet de la prochaine huitième Conférence ministérielle qu'elle se déroulera « comme si de rien n'était ». Bien au contraire, la CM8 sera « l'occasion de tracer la voie pour notre travail au cours des deux prochaines années », a-t-il affirmé.

M. Lamy a évalué honnêtement les négociations de Doha défailtantes : « Autant le dire franchement, a-t-il déclaré, les négociations de Doha sont dans l'impasse », et ceci bien que, « malgré force déclarations et engagements, les membres n'ont pas été capables de terminer les négociations comme ils l'avaient envisagé au départ », a-t-il écrit.

Cependant, les progrès réalisés jusqu'à présent donnent à M. Lamy quelques raisons de rester optimiste. Il a affirmé que les membres ont à présent à leur portée « l'occasion d'étudier l'ensemble du forfait de Doha dans tous les secteurs de l'accès aux marchés et de la réglementation », qui ont tous été réunis dans la « Trousse de Pâques » diffusée plus tôt cette année (le 21 avril). Par conséquent, a-t-il écrit, la CM8 sera l'occasion pour les ministres du Commerce de donner une « orientation politique » et de « faire en sorte que de véritables progrès puissent être réalisés en 2012 ».

« Ce faisant, les ministres doivent aborder la question essentielle qui est à l'origine de l'impasse actuelle : des avis différents sur ce qui constitue une juste répartition des droits et obligations dans le système commercial, entre les membres ayant des niveaux de développement différents ». En d'autres termes, comment faire en sorte que les économies émergentes, notamment le Brésil, la Chine et l'Inde, s'engagent à ouvrir leur marché à un niveau qui correspond à leur niveau de développement.

« Il est clair que les progrès réalisés lors des négociations commerciales multilatérales, comme c'est le cas des négociations sur le changement climatique, exigeront que l'on apporte une réponse politique à cette question politique », a également écrit M. Lamy.

Session extraordinaire du Comité de l'agriculture

C'est à présent officiel : l'ambassadeur de Nouvelle-Zélande, M. John Adank, est le nouveau président des négociations sur l'agriculture à l'OMC, les membres l'ayant élu en bonne et due forme lors de la session extraordinaire du Comité de l'agriculture qui s'est tenue le 18 novembre.

Prenant la parole lors d'une séance informelle après son élection, le nouveau président n'a pas perdu de temps et a présenté un rapport sur les consultations qu'il a tenues au sujet de la décision ministérielle sur le coton proposée par le C-4 (Bénin, Burkina Faso, Tchad et Mali). La première tâche de M. Adank consistera à faire rapport au président du Conseil général des plus récents faits nouveaux, obligation qu'ont en commun tous les présidents des comités ordinaires et des négociations.

M. Adank a déclaré que dans son rapport, il fera le point sur le travail qui a été réalisé lors des négociations sur l'agriculture depuis que la « Trousse de Pâques » a été distribuée en avril 2011, notamment une consultation sur l'agriculture en plus petit groupe qui s'est tenue en mai et, plus récemment, des consultations sur la proposition pour le coton devant être présentée à la CM8 qui se tiendra du 15 au 17 novembre.

Il a déclaré que les consultations sur le coton, comme l'on s'y attendait, n'ont pas débouché sur le consensus nécessaire pour qu'il présente la proposition aux ministres.

Pour ce qui est du coton, les pays du C-4 (Bénin, Burkina-Faso, Tchad et Mali) ont demandé le statu quo pour les niveaux actuels de soutien interne au coton qui ont un effet de distorsion sur le marché mondial.

Ils ont demandé que l'on gèle ces subventions « comme mesure provisoire » avant la mise en œuvre complète de la décision à laquelle on est parvenu lors de la Conférence ministérielle de Hong Kong (2005) et qui enjoint aux membres de s'attaquer à la question du coton de façon ambitieuse, expéditive et spécifique, afin de faire en sorte que les subventions intérieures ayant un effet de distorsion des échanges pour le coton soient « réduites de façon plus ambitieuse que tout ce qui est convenu selon la formule générale, et mises en œuvre sur une période plus brève que celle qui s'applique généralement ».

La plupart des observateurs conviennent qu'une entente sur le coton, comme celle que demande le C-4, ne recueillera probablement pas le soutien des États-Unis en ce moment, et ceci bien qu'à Cannes les dirigeants du G-20 aient enjoint à leurs ministres du Commerce respectifs de s'attaquer aux questions préoccupantes pour les pays les moins avancés en invoquant le paragraphe 47 de la Déclaration de Doha, et d'en faire rapport lors de leur Sommet qui se tiendra en juin 2012 au Mexique.

Les fonctionnaires déclarent que plusieurs membres ont demandé au nouveau président de poursuivre les consultations afin de faire inscrire la proposition à l'ordre du jour de la ministérielle. L'ambassadeur Adank a déclaré qu'il laissera la CM8 suivre son cours, puis consultera les membres sur ce qu'il faut faire lors des négociations sur l'agriculture au début de 2012.

Proposition des importateurs nets de produits alimentaires pour la CM8

Lors de la réunion du Comité de l'agriculture des 16 et 17 novembre, les membres ont décidé d'élaborer un programme de travail après la CM8, afin d'aider les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires d'avoir un approvisionnement alimentaire plus sûr, mais il reste un ensemble de problèmes à régler, ont déclaré les fonctionnaires.

L'Égypte (au nom des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires [PDINPA], des groupes africain et arabe) a déposé un document sur la réponse de l'OMC aux conséquences de la crise alimentaire pour les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires. La proposition, qui doit être examinée lors du Conseil général du 30 novembre et du 1^{er} décembre, demande aux ministres de l'OMC de reconnaître que la sécurité alimentaire est la priorité absolue des gouvernements.

L'Égypte propose que la CM8 enjoigne au Conseil général d'élaborer un programme de travail exhaustif pour les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, pour faire en sorte qu'ils aient accès à des approvisionnements suffisants de produits alimentaires de base, mais qu'ils soient également exemptés des restrictions des exportations des membres, et qu'il les aide à avoir accès au financement du commerce au moyen, par exemple, d'un fonds autorenouvelable comportant des modalités préférentielles.

Réactions

Selon les fonctionnaires, la plupart des membres ont accordé un soutien général à l'idée d'un programme de travail, mais plusieurs d'entre eux ont déclaré qu'ils venaient tout juste de recevoir la proposition, qui était encore à l'étude dans leur capitale. Certains d'entre eux ont fait valoir que l'OMC n'est pas en mesure de garantir la sécurité alimentaire pour quiconque, seulement d'élaborer des règles qui améliorent les conditions pour les approvisionnements alimentaires. Plusieurs d'entre eux ont également signalé que le Comité a déjà passé plusieurs années à délibérer, sans succès, de la possibilité de constituer un fonds renouvelable, d'aucuns ajoutant que le financement de ce genre incombe à d'autres organismes, notamment le Fonds monétaire international.

Un grand nombre de questions portaient sur la possibilité d'examiner de nouvelles règles et la façon dont cela se rapporterait aux négociations sur l'agriculture dans le cadre du Cycle de Doha. D'aucuns ont fait valoir que l'instabilité des prix et l'insécurité alimentaire sont provoquées par un ensemble de politiques qui exercent un effet de distorsion sur les marchés, pas seulement par les restrictions des exportations. D'autres ont affirmé que de donner aux pays importateurs un « espace stratégique » pour s'assurer des approvisionnements sûrs devrait être mis en équilibre avec le droit des pays exportateurs d'avoir leur propre « espace stratégique » pour faire en sorte que leur population ait des approvisionnements alimentaires.

Prochains événements

- Conseil général de l'OMC, 30 novembre – 1^{er} décembre 2011
- Conférence ministérielle de l'OMC (CM8), 15-17 décembre 2011
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 21-22 mars, 20-21 juin, 26-27 septembre 2012